



32 rue Yves Toudic  
75010 Paris  
01 44 79 10 85  
[www.cipac.net](http://www.cipac.net)

Fédération  
des professionnels  
de l'art  
contemporain

Siret 415 293 208 00054

LETTRE OUVERTE DU CIPAC  
À L'ATTENTION DES CANDIDATS  
AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les 20 et 27 juin prochains auront lieu les élections régionales. Les futurs Présidents de Région et Conseillers régionaux se trouveront face à des responsabilités inédites.

La crise sanitaire va marquer durablement les territoires. Les pouvoirs Particulièrement importants qui ont été conférés aux Conseils régionaux depuis la réforme territoriale de 2015 en font des acteurs prépondérants de la gestion de ses conséquences et des politiques de relance qui devront impérativement être mises en place sur le long terme pour accompagner la reprise de l'activité économique.

Si tous les secteurs de la culture ont été durement touchés par la crise sanitaire, avec des fermetures de lieux qui se sont prolongées et une activité fortement dégradée, certaines particularités du champ des arts visuels doivent être rappelées :

- la grande vulnérabilité économique, encore accrue depuis un an, des structures et des professionnels, au premier rang desquels se trouvent les artistes-auteurs ;
- une structuration restant à conforter pour ce secteur en matière de dialogue social, de reconnaissance de ses professions et de ses métiers, facteur supplémentaire de sa fragilité ;
- l'existence d'un maillage territorial unique en matière de production, de diffusion, de sensibilisation et d'enseignement de l'art, fruit de plusieurs décennies d'engagement volontariste des collectivités territoriales aux côtés de l'État.

Au-delà de ces constats, il apparaît nécessaire de rappeler la force, la créativité et la vitalité du secteur des arts visuels en France, son engagement auprès des publics et sa forte implication dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Notre secteur et ses professionnels sont particulièrement mobilisés pour faire revivre – dès l'autorisation de réouverture des lieux dédiés à l'art plastique – les projets culturels ambitieux qui sont les leurs partout sur le territoire national.

Alors que le projet de loi Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification (dit 4D) inscrira également les scrutins régionaux

et départementaux de cette année dans un contexte d'évolution des logiques de décentralisation, notre fédération souhaite que chaque candidat à ces élections puisse se positionner sur ces questions :

- la revalorisation à la hausse des crédits dédiés à la création, la diffusion, la médiation et l'enseignement des arts visuels ;
- la participation de nos organisations professionnelles à un dialogue réunissant l'État et les collectivités territoriales aux fins de construire les politiques de soutien aux arts visuels ;
- la mise en place d'un véritable plan de relance et le développement d'une politique de l'emploi et de la formation pour le secteur des arts visuels.

Il est plus que jamais temps d'agir, d'agir efficacement et en concertation, pour assurer la pérennité et la diversité du paysage culturel qui fait la richesse de notre pays.

À Paris, le 1er juin 2021

Les 31 membres du CIPAC, fédération des professionnels de l'art contemporain :  
ACB, Art Contemporain en Bretagne ; ADRA, Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques ; AFROA, Association Française des Régisseurs d'œuvres d'Art ; AICA FRANCE, Association Internationale des Critiques d'art ; AIR DE MIDI, Réseau art contemporain en Occitanie ; ANDEA, Association Nationale des Écoles Supérieures d'Art ; ANEAT, Association Nationale des Écoles d'Art Territoriales ; APPEA, Association nationale des classes Préparatoires Publiques aux Écoles supérieures d'Art ; ARTS EN RÉSIDENCE ; ASTRE, Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine ; BEAR, Bibliothèques d'Écoles d'Art en Réseau ; BLAI, Association nationale des professionnel-le-s de la médiation en art contemporain ; BOTOX(S), Réseau d'art contemporain Alpes et Riviera ; CEA, Association française des commissaires d'exposition ; CNEEA, Coordination Nationale des Enseignants des Écoles d'Art ; CPGA, Comité Professionnel des Galeries d'Art ; DCA, Association française de Développement des Centres d'Art ; DEVENIR ART, Réseau des arts visuels en Centre-Val de Loire ; DIAGONAL, Réseau national des structures de diffusion et de production de photographie ; DOCUMENTS D'ARTISTES - Réseau National ; FFCR, Fédération Française des professionnels de la Conservation-Restauration ; la Fondation FRANCÈS ; L'ŒUVRIÈRE, Association d'installatrices et d'installateurs d'œuvres d'art ; LORA, Lorraine Réseau Art Contemporain ; PAC, Provence Art Contemporain ; PLAN D'EST - Pôle arts visuels Grand Est ; PLATFORM, Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain ; PÔLE ARTS VISUELS Pays de la Loire ; SEIZE MILLE, Réseau art contemporain Bourgogne Franche-Comté ; TRAM, Réseau régional Île-de-France ; 50° NORD, Réseau transfrontalier d'Art Contemporain.

→ [www.cipac.net](http://www.cipac.net) // [cipac@cipac.net](mailto:cipac@cipac.net)